

Epreuve de spécialité « Histoire et philosophie du droit », février 2019

Vous répondrez aux quatre questions suivantes (chaque question est notée 5 points, les questions secondaires sont des indications) à propos du droit du travail, en donnant des exemples de votre choix dans des droits positifs, des droits du passé ou des théoriciens du droit.

- 1) Y a-t-il une histoire du droit du travail dans la longue durée ?
 - peut-on considérer que les relations de travail ont toujours été encadrées juridiquement ?
 - dans quelle mesure la révolution industrielle a-t-elle transformé les règles du droit du travail ?
 - quelle est la place des syndicats et des mouvements ouvriers dans les évolutions du droit du travail ?
- 2) Peut-on parler d'une « philosophie du droit du travail » ?
 - le droit du travail est-il toujours fondé sur une forme d'idéologie de la justice sociale ?
 - quels sont les rapports entre droit du travail, socialisme, communisme et libéralisme ?
- 3) Dans quelle mesure le droit du travail est-il une « technique réversible » comme l'a écrit le professeur Gérard Lyon-Caen dès 1995 ?
 - peut-on parler de « recul » ou de « déconstruction » du droit du travail ?
 - peut-on séparer les conceptions du droit du travail de la notion de « droits acquis » ?
- 4) Quels sont les impacts et les limites du droit international du travail ?
 - le droit du travail, en tant que droit territorial, est-il essentiellement un droit national ?
 - le droit international peut-il aller au-delà des déclarations d'intention ?